



## PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

La Rochelle, le

CABINET DU PREFET

POLE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Affaire suivie par :  
Marc CHEVRE

Tél. 05.46.27.45.95  
Fax. 05.46.27.43.40  
marc.chevre@charente-maritime.gouv.fr

**La Préfète de la Charente-Maritime**

à

**destinataires selon liste jointe**

### **Objet : Appel à projets 2014 du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR)**

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière, la préfecture de la Charente-maritime lance un appel à projets visant à élaborer un programme d'actions à mettre en œuvre pour l'année 2014. Ce programme réunit des actions de prévention s'appuyant sur la formation, l'éducation, la sensibilisation et la communication en direction de tous les publics.

Parce que la sécurité routière repose sur la mobilisation de tous, l'État et le Conseil général apportent, depuis plusieurs années, leur concours financier ou logistique aux projets retenus dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière. Ces projets peuvent être présentés par des associations, des collectivités locales, des services de l'État, des entreprises ou des organismes sociaux-professionnels.

#### **I – Les orientations prioritaires d'emploi du fonds pour 2014 :**

Les propositions d'actions soumises au PDASR devront s'inscrire dans les priorités identifiées par le **plan départemental de lutte contre l'insécurité routière**, disponible sur le site :

[www.charente-maritime.gouv.fr/Politiques publiques-Transports, déplacements et sécurité routière](http://www.charente-maritime.gouv.fr/Politiques_publicques-Transports,_d%C3%A9placements_et_s%C3%A9curit%C3%A9_routi%C3%A8re).

Ce plan départemental a fixé les sept priorités suivantes pour la prévention routière :

- 1 – la vitesse ;
- 2 – la lutte contre la conduite en état d'alcoolémie ou sous l'emprise de stupéfiants ;
- 3 – les comportements à risques ;
- 4 – les jeunes ;
- 5 – les seniors ;
- 6 – les deux roues motorisés ;
- 7 – les cyclistes.

## **II – Principes généraux d'attribution des crédits PDASR :**

Le projet proposé au financement de l'État doit répondre aux critères suivants :

- ✓ S'inscrire en conformité avec les objectifs du plan départemental de lutte contre l'insécurité routière réactualisés pour 2014 ;
- ✓ Etre innovant au regard des enjeux visés en matière de prévention routière ;
- ✓ Veiller à ne pas relever du fonctionnement ordinaire du service porteur ;
- ✓ Etre co-financé : l'aide ne peut à elle seule couvrir l'intégralité du coût global de l'action ;
- ✓ Poursuivre des objectifs clairement définis et faire l'objet d'une évaluation sur la base d'indicateurs pré-établis.

Une priorité de financement sera donnée au projet qui couvre la totalité du territoire départemental.

## **III – Montage et sélection des projets :**

Un règlement précisant les modalités de l'appel à projets et intégrant des « fiches projets » correspondant aux enjeux prioritaires est à la disposition des porteurs d'actions afin de leur apporter les éléments nécessaires quant à l'organisation et l'obtention du soutien financier du PDASR.

La fiche d'inscription ci-jointe doit parvenir au pôle sécurité routière de la préfecture **avant le 14 février 2014**. Tout dossier arrivé hors délai sera rejeté.

La décision d'attribution des aides sera prise par le Directeur de cabinet du Préfet de la Charente-Maritime, chef de projet sécurité routière départemental, en fonction du montant de la dotation annuelle accordée.

Les décisions seront notifiées par courrier au porteur d'action.

La Préfète,

Béatrice ABOLLIVIER

### **Destinataires :**

- ✓ Monsieur le Président du Conseil Général ;
- ✓ Monsieur le Président de l'association des Maires de la Charente-Maritime ;
- ✓ Monsieur le Député-Maire de La Rochelle ;
- ✓ Monsieur le Maire de la Ville de Rochefort ;
- ✓ Monsieur le Maire de la Ville de Saintes ;
- ✓ Monsieur le Maire de la Ville de Royan ;
- ✓ Monsieur le Maire de la Ville de Jonzac ;
- ✓ Monsieur le Maire de la Ville de Saint-Jean d'Angely ;
- ✓ Monsieur le Maire de la Ville de Surgères ;
- ✓ Communautés d'Agglomérations et Communautés de Communes de la Charente-Maritime
- ✓ Madame la Procureure de la République près le Tribunal de Grande Instance de La Rochelle ;
- ✓ Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Saintes ;
- ✓ Monsieur l'Inspecteur d'Académie ;
- ✓ Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale ;
- ✓ Monsieur le Directeur Départemental de la Protection des Populations ;
- ✓ Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- ✓ Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Charente-Maritime ;
- ✓ Monsieur le Commandant de la CRS 19 ;
- ✓ Monsieur le Commandant de l'Unité Motocycliste Zonale des CRS du Sud-Ouest ;
- ✓ Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer ;
- ✓ Monsieur le Directeur Départemental des services d'incendie et de secours ;
- ✓ Madame la Déléguée Territoriale de l'Agence Régionale de Santé ;
- ✓ Messieurs les Chargés de mission deux roues motorisés ;
- ✓ Carsat Centre Ouest ;
- ✓ Autoroutes du Sud de la France ;
- ✓ Direction Interdépartementale des Routes Atlantique ;
- ✓ Maison des Associations ;
- ✓ Association Nationale de Prévention Alcoologie et Addictologie 17 ;
- ✓ Association Saintaise de Prévention et de Sécurité Routière (ASPSR) ;
- ✓ Association Boiffiers-Bellevue ;
- ✓ Association nationale des usagers accidentés de la route ;

- ✓ Association Tony Man la route tue ;
- ✓ Croix Rouge ;
- ✓ Association Ré-actions ;
- ✓ Association Ivhoir ;
- ✓ Association Vélo Ecole ;
- ✓ Comité départemental de cyclotourisme 17 ;
- ✓ Association Saintes à Vélo ;
- ✓ Association Vive le Vélo ;
- ✓ Association d'Animation Populaire Inter Quartiers ;
- ✓ Fédération française des motards en colère 17 ;
- ✓ Automobile Club de Charente-Maritime ;
- ✓ Association pour la conduite et la formation des motards de Haute-Saintonge ;
- ✓ Foyer des Jeunes Travailleurs de La Rochelle ;
- ✓ Foyer des Jeunes Travailleurs de Saint-Jean d'Angely ;
- ✓ Institut de Formation des Soins Infirmiers ;
- ✓ La Prévention Routière ;
- ✓ Mission Locale de la Saintonge ;
- ✓ Prévention Maïf 17 ;
- ✓ Rotary club de Saint Jean d'Angely ;
- ✓ Rotary club de Saintes ;
- ✓ Association Française des Exploitants Discothèques Dancings (AFEDD) ;
- ✓ Intervenants Départementaux de Sécurité Routière porteurs de projets.